

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 mars 2011

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2011-3-2-10

Service consulté

ASSOCIATION ALSACE QUALITE

□
SOUTIEN 2011

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 10 000 € à l'association ALSACE QUALITE au titre de 2011.

L'association ALSACE QUALITE a été créée en 1991, à l'initiative de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin. Elle regroupe des représentants de la production agricole, de la transformation, de la distribution, de la restauration et des consommateurs. Cette association est présidée par Monsieur Jean-François VIERLING.

ALSACE QUALITE œuvre au développement des démarches qualité dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire alsaciens. Son action est reconnue aussi bien en Alsace qu'au niveau national.

Grâce au travail de sensibilisation et d'accompagnement méthodologique qu'elle effectue, plus de soixante dix entreprises agroalimentaires de la région ont obtenu une certification de leur système d'assurance de leur qualité.

Pour 2011, ALSACE QUALITE articulera son activité autour de trois axes stratégiques :

- Amener les petites entreprises vers les démarches qualité en tenant compte des nouvelles contraintes réglementaires et sociétales,
- Elargir les démarches qualité aux produits agricoles et agro-alimentaires sans signes officiels de qualité,
- Oeuvrer à la promotion des produits sous signe officiel de qualité.

A cet effet, ALSACE-QUALITE sollicite auprès du Département une subvention de fonctionnement de 20 000 €.

Le budget prévisionnel présenté par l'association s'élève à 1 152 250 €, réparti comme suit :

Dépenses :

Achats et services externes : 680 500,00 €
Impôts et taxes : 6 100,00 €
Frais de personnel : 457 900,00 €
Amortissement : 7 700,00 €
Autres Charges : 50,00 €

TOTAL : 1 152 250,00 €

Recettes :

Cotisations et prestations : 549 000,00 €
Chambres d'Agriculture 67/68 : 46 650,00 €
Conseil Régional Alsace (CRA) : 221 600,00 €
Département du Bas-Rhin : 30 000,00 €
Département du Haut-Rhin : 20 000,00 €
Participation "Idée Alsace" : 220 000,00 €
Participation J3D : 46 000,00 €
Accompagnement Entreprises : 19 000,00 €

TOTAL : 1 152 250,00 €

Depuis 2002, le Département soutient l'association ALSACE QUALITE. En 2008 et en 2009, une subvention de 15 500 € avait été attribuée. Pour l'année 2010, compte tenu des fortes contraintes budgétaires, l'aide du Conseil Général a été diminuée et fixée à 10 000 €.

Au vu de l'engagement significatif de l'association ALSACE QUALITE en faveur de la qualité des produits agricoles et agro-alimentaires, il vous est proposé de maintenir le soutien départemental à ce montant.

En conclusion, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 000 € à l'association ALSACE QUALITE, au titre de 2011,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER